

**123 ACTIFS FORESTIERS**

**Société par Actions Simplifiée à Capital Variable**  
**Siège social : 94 rue de la Victoire**  
**75009 Paris**  
**R.C.S. PARIS 901 669 838**

**(la « Société »)**

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES**  
**EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
et le quatorze novembre,  
au siège social,

Les soussignés :

- **TROCADERO INVEST**  
94 Rue de la Victoire 75009 PARIS
- **Gilles Morel de Boncourt**  
La Texonnière 87400 Saint-Martin-Terressus

(ci-après les « Associés »)

Détenant, ensemble, l'intégralité des 10.000 actions formant le capital social de la Société,

**ont, conformément aux statuts, pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :**

- Nomination des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

Les Associés, à l'unanimité, décident de nommer pour une durée de 6 exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 :

En qualité de commissaire aux comptes titulaire :

**Alexandre FLEYTOUX**, sis 15, rue de Berri 75008 Paris,

En qualité de commissaire aux comptes suppléant :

**Didier FLEYTOUX**, sis 15 rue de Berri – 75008 PARIS,

Lesquels ont fait part par avance de l'acceptation des mandats qui viennent de leur être confiés.



## SECONDE DECISION

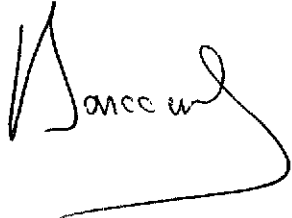
Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.



TROCADERO INVEST  
Représentée par Marc Gulttet

Monsieur Gilles Morel de Boncourt



Morel de Boncourt

